



## SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2022

### PROCÈS VERBAL

**Mme le Maire**

Chers collègues bonsoir.  
Je vous propose de commencer. Nous allons procéder à l'appel des présents.

**Mme Florence LABOUREE**

Etaient présents : Mme LEDOUBLE Catherine, M. LIMA Emmanuel, Mme LEROY Marie-Pierre, MM. ARGAUT Jean-Pierre, TRIAULAIRE Jean-Pierre, BRUNET Raymond, DRAGON Jean-Luc, DUMONT Jean-Michel, Mmes LANOUX Claudie, BERLOT Catherine, RICCARDI Véronique, NONCIAUX-GRADOS Véronique, MM. RAHAMNIA Farid, NEFFLIER Pierre-Marie, Mmes QUINTART Sylvie, DEMIR Selda, EDESA Stéphanie, MM. BOSSAERT Renaud, GROSJEAN Sébastien, Mmes PAGLIA Olympe, M. CORNEVIN Jean-Pierre, MM. LAROCHE Sébastien, BALLANFAT Florent, formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient absents représentés :**

M. MAITROT André  
Mandataire M. BRUNET Raymond

Mme KUROWSKI Myriam  
Mandataire Mme LEDOUBLE Catherine

Mme DURUPT Sandra  
Mandataire Mme LEROY Marie-Pierre

M. GROSJEAN Sébastien  
Mandataire Mme ROTH Michèle

Mme ROGE Patricia  
Mandataire M. CORNEVIN Jean-Pierre

M. NOEL Cédric  
Mandataire M. LIMA Emmanuel

**Était absente :**

Mme SAINT-DIZIER Virginie

**Mme le Maire**

Merci beaucoup.  
Il y a lieu de désigner une secrétaire de séance. Je vous propose Mme Olympe PAGLIA.  
Y a-t-il des oppositions, des abstentions ?  
Je vous remercie.

Avant de commencer la séance, je voudrais rendre hommage à deux personnes qui nous ont quittés depuis le précédent conseil de juin.

M. Max MOSNIER, qui est décédé le 31 juillet à l'âge de 95 ans, il a été conseiller municipal en 1959 et maire-adjoint de 1965 à 1989.

La deuxième personne qui nous a quittés et qui était importante dans notre commune, c'est M. Daniel MARTENS, qui est décédé le 10 juillet à l'âge de 75 ans. Il était entré à la mairie en 1979, en qualité de surveillant de travaux, puis il a été nommé directeur des services techniques jusqu'à son départ en retraite en 2011.

Je vais vous demander, si vous le voulez bien, de vous lever, d'observer une minute de silence.

Nous devons maintenant adopter le procès-verbal du conseil municipal du 29 juin 2022.

Avez-vous des remarques ? Il n'y en a pas.

Qui s'oppose, qui s'abstient ? Je vous remercie.

Le prochain conseil aura lieu en novembre, mais nous n'avons pas encore la date donc je vous tiens informé dès que possible. Nous allons maintenant passer à l'ordre du jour.

**EXERCICE 2022- BUDGET DE LA VILLE –  
DÉCISION MODIFICATIVE N°2**

*(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)*

**M. Jean-Pierre CORNEVIN**

Comme toutes les collectivités, nous sommes confrontés à cette situation géopolitique qui risque de durer et qui entraîne une inflation galopante, notamment, sur les coûts d'énergie, sur les denrées alimentaires, ... Le tout pour nous est de faire en sorte que ça ne se répercute pas sur les familles parce qu'il y a un problème de pouvoir d'achat déjà global et donc ce sera la double peine. Il faut être vraiment très attentif à cela, ce n'est pas ce qui est proposé bien entendu, mais bon je le souligne.

Concernant les fonctionnaires, après 10 années de blocage des salaires, je pense que cette augmentation est loin de rattraper la perte de leur pouvoir d'achat, ça me semble logique, cela étant, ça fait un certain nombre d'années que l'État ne prenait pas ses responsabilités.

Le projet de loi de finances qui a été présenté aujourd'hui ou hier, ne va pas arranger le budget des communes, puisqu'il est prévu la suppression en deux ans de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, la CVAE. C'est 8 milliards d'euros, à nouveau, de perte de recettes. Et au lieu d'en appeler à la solidarité nationale, notamment celle des entreprises du CAC 40 qui ont réalisé encore 160 milliards de profits en 2021, le gouvernement décide de nouveaux cadeaux au MEDEF. Ce n'est pas moi qui le dit, c'est l'association des Maires de France.

Le gouvernement ne fait vraiment pas ce qu'il faut pour essayer d'arranger les choses. La dotation globale de fonctionnement des communes va enregistrer l'an prochain encore un manque à gagner d'un peu plus d'un milliard d'euros, en euros constants, puisqu'ils disent qu'ils augmentent la dotation mais en fait, avec l'inflation, ça ne va pas rattraper l'augmentation des dépenses donc on est face à cette situation.

Alors, je note que vous récupérez 770 000 € qui avaient été affectés au budget d'investissement. Bon cela dit, on avait ponctionné 4 500 000 € d'autofinancement dans le budget primitif donc il y a encore un petit peu de marge. Je pense qu'on peut encore voir venir, même si on peut déplorer la situation qui est faite aux collectivités territoriales et dont notre commune n'est pas exempte bien sûr.

**Mme le Maire**

Merci Monsieur CORNEVIN, oui comme vous l'avez souligné, bien évidemment, c'est le contexte international qui amène toutes ces perturbations. Nous sommes complètement étrangers à ce phénomène là mais nous subissons tous de plein fouet quel que soit notre statut qu'on soit simple citoyen, entreprise ou collectivité locale ou autre. Tout le monde est confronté à la même problématique.

L'idée n'est pas ici de faire de la polémique sur la politique nationale. Je pense que ce n'est pas de notre ressort. On essaie pour notre part, de préserver, comme vous l'avez dit, le pouvoir d'achat des familles.

Je vous rappelle que nous n'avons pas touché à nos tarifs, c'est un choix délibéré.

Maintenant, effectivement, la situation est incertaine. C'est peut-être un avantage que nous avons d'être assez prudent sur nos finances et ça nous permet d'affronter les difficultés avec peut-être moins de mal que d'autres collectivités.

Je vous remercie pour votre intervention et vous propose de passer au vote s'il n'y a pas d'autres prises de paroles.

**Vote : 28 voix pour  
4 abstentions** (M. LAROCHE Sébastien, M. CORNEVIN Jean-Pierre plus pouvoir Mme ROGE Patricia, M. BALLANFAT Florent)

**CRÉATION D'EMPLOIS PERMANENTS AU TABLEAU  
DES EFFECTIFS**

*(Lecture du rapport par M. Renaud BOSSAERT)*

**Vote : unanimité**

**CONVENTION D'INDEMNISATION D'UN COMPTE  
ÉPARGNE TEMPS D'UN AGENT A L'OCCASION D'UN  
RECRUTEMENT PAR VOIE DE MUTATION**

*(Lecture du rapport par M. Jean-Luc DRAGON)*

**Vote : unanimité**

**PARTICIPATION À UNE JOURNÉE D'ANIMATION SUR  
LE THÈME DU VÉLO – SUBVENTION À VERSER À LA  
PRÉVENTION ROUTIÈRE COMITE DE L'AUBE**

*(Lecture du rapport par M. Farid RAHAMNIA)*

**Vote : unanimité**

**CONVENTION AVEC LE FOOTBALL CLUB DE LA  
MÉTROPOLE TROYENNE**

*(Lecture du rapport par M. Emmanuel LIMA)*

**Vote : 30 voix pour**

**2 non-participations** (MM BALLAND Alain et LIMA Emmanuel en raison de leur appartenance au FCMT)

**CONVENTION AVEC LE CLUB ROSIÈRES  
OMNISPORT SECTION FOOTBALL**

*(Lecture du rapport par M. Renaud BOSSAERT)*

**Vote : 31 voix pour**

**1 non-participation** (M. RAHAMNIA Farid en raison de son appartenance à cette association)

**CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION AKHILLEUS**

*(Lecture du rapport par M. Jean-Pierre ARGAUT)*

**Vote : unanimité**

**CONVENTION ENTRE LA VILLE DE SAINT-ANDRÉ-LES-  
VERGERS ET DEUX NOUVELLES ASSOCIATIONS : « A  
L'AUBE DU MOUVEMENT » ET LE CENTRE CULTUREL  
DES ALEVIS DE L'AUBE**

*(Lecture du rapport par M. Renaud BOSSAERT)*

**Vote : unanimité**

**STADE D'ECHENILLY – RENOUELEMENT DE LA  
CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU STADE AU  
R.C.S.A ET DE LA CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE  
DE LA SÉCURITÉ**

*(Lecture du rapport par M. Emmanuel LIMA)*

**Vote : unanimité**

**CONVENTION TRIPARTITE ENTRE LA VILLE DE SAINT-  
ANDRÉ-LES-VERGERS, L'U.T.T ET LE  
RUGBY CHAMPAGNE – ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023**

*(Lecture du rapport par M. Renaud BOSSAERT)*

**Vote : unanimité**

**STADE D'ECHENILLY – CONVENTION DE MISE EN  
ŒUVRE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE AVEC L'U.T.T**

*(Lecture du rapport par M. Renaud BOSSAERT)*

**Vote : unanimité**

**REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS DU  
QUARTIER MAUGOUT – DEMANDE DE SUBVENTION  
FEDER**

*(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)*

**M. Jean-Pierre CORNEVIN**

Concernant le quartier Maugout, je voudrais dire que j'ai été sollicité par des locataires de ce quartier et également du quartier Ravel.

La semaine dernière, une réunion dans ce quartier a permis à une centaine de locataires de s'exprimer sur les conditions de logement dans lesquelles ils vivent.

J'ai entendu des témoignages poignants, une exaspération générale à l'encontre de Mon Logis. Je dirais qu'il y a même une certaine sidération de voir un bailleur social laisser à ce point de tels problèmes perdurer.

J'ai entendu des femmes au bord des larmes décrire une situation à peine croyable, des murs qui suintent l'eau, des ascenseurs en panne pendant près de deux mois, des cafards dans les cuisines, des rats dans les parties communes ... Je me suis rendu dans un appartement, où des champignons poussent sur les murs de la salle à manger. Bref, la liste est sans fin. Et le froid, toutes m'ont expliqué comment elles doivent vivre en hiver avec 15°C.

Tous ont expliqué comment ils se sentent considérés comme des sous citoyens par Mon Logis qui au mieux les écoute poliment sans agir. Cela fait des années que cela dur.

Alors, je voudrais le dire avec force, les quartiers Maugout et Ravel représentent près de 20 % de la population dryate. Nous n'acceptons pas que 20 % de la population dryate soient traitées ainsi par un bailleur social qui ne fait pas son boulot.

La loi SRU (Solidarité de Renouvellement Urbain) a défini ce que doit être un logement décent. Dans un logement décent il n'y a pas d'humidité, ni de moisissure, et la température ne descend pas en hiver sous le seuil des 18°C, et ce n'est déjà pas beaucoup.

Aujourd'hui, la colère, je peux vous le dire, Madame le Maire, est profonde. J'ai moi-même été surpris, je savais qu'il y avait des problèmes sur le quartier mais pas à ce point. La colère est unanime, le constat est sans appel.

Mon Logis ne fait pas face à son devoir de bailleur parce que durant des années, il a laissé la situation de ce quartier se dégrader. Il y a un sous-investissement évident, ce n'est plus un problème de cas particuliers, d'un chauffe-eau ou

d'une fuite d'eau chez untel ou untel, tout cela est aujourd'hui dépassé, il s'agit d'un tsunami.

Mon Logis ne se sortira pas de ce scandale sans faire d'importants investissements. Par exemple, son mode de chauffage au gaz est complètement désuet, obsolète, avec la crise énergétique et le prix du gaz qui va continuer à flamber durablement.

Mon Logis a, je pense, l'occasion de redorer son blason en investissant sur ce quartier ou sur ces quartiers parce que je le répète j'ai été sollicité aussi par les locataires de Ravel et même du quartier passage de l'Europe. Ces gens me disent qu'ils ont froid en hiver donc je pense que Mon Logis doit investir dans un nouveau mode de chauffage avec des énergies renouvelables.

Il a la capacité financière pour le faire, ça fait des années je pense, que les chaudières n'ont jamais été changées et c'est le moment de le faire. Il y a des propositions qui vont être faites et qu'on pourra discuter avec Mon Logis, parce que en fait, on est vraiment sur un problème global. Je le répète, il ne s'agit pas comme tente de le faire Mon Logis, d'essayer de rattraper les choses en appelant tel ou tel locataire pour dire « ne vous inquiétez pas on va venir voir votre fuite d'eau » c'est fini. C'est trop massif. Il y avait près de 100 personnes et je peux vous dire qu'il y a la quasi-totalité des locataires qui sont concernés.

Dans tous les cas, je le dis ici, nous ne laisserons pas cette situation perdurer. J'ajoute pour finir que Mon Logis se tourne régulièrement vers les collectivités donc vers les élus, pour obtenir un certain nombre d'avantages et d'aides lié son statut de bailleur social, ce qui est tout à fait normal. Cependant, lorsque les locataires demandent à être reçus accompagnés d'un élu, comme cela a été le cas cette semaine, la direction de Mon Logis refuse la présence de l'élu. Ça en rajoute un petit peu sur ce que je pense de cette société et en tous les cas ça en dit long sur son état d'esprit. Aussi, la direction de Mon Logis a refusé de recevoir la délégation de locataires en ma compagnie car bien entendu les locataires ont décidé d'eux même de ne pas assister à cette rencontre. Il y aura un article certainement dans la presse qui va passer demain ou après-demain. Mais on commence à secouer le cocotier et je peux vous assurer que je n'ai pas l'intention de m'arrêter là.

### **Mme le Maire**

On est un petit peu sorti du sujet, si vous en êtes d'accord, je vous propose qu'on vote déjà sur le rapport qui a été présenté et je vous réponds juste après, ça vous convient ?

**Vote : unanimité**

Pour ce qui concerne Mon Logis, alors dans un premier temps, je ne vais pas répondre à la place de Mon Logis parce que je ne suis pas Mon Logis. Je voudrais simplement répondre sur quelques points parce que je ne voudrais pas que vous pensiez que je ne fais rien en ce qui concerne les problèmes que vous avez rencontré.

Chaque fois que nous sommes informés d'un état d'insalubrité dans un logement nous mettons en place une procédure bien évidemment.

En ce qui concerne les rats donc je vous rappelle que y a des dératisations qui sont effectuées de manière récurrente sur le quartier, au sein des immeubles et au niveau du réseau d'assainissement, c'est-à-dire que nous essayons de travailler de manière coordonnée pour que les deux soient fait en même temps, de manière qu'on puisse éradiquer les rats.

Le souci, c'est que les rats quand on les éradique ça dure quelques mois et ensuite, ils reviennent parce qu'il y a des sources d'alimentation pour eux. C'est en grande partie pour ça déjà que nous avons supprimé les petits bosquets dans les espaces extérieurs, parce qu'ils servaient de réservoir de nourriture pour les rats donc ça a quand même un peu amélioré la situation. Évidemment, ça ne fait pas tout mais, ça contribue à l'amélioration des choses.

Ensuite je voudrais quand même vous informer que ça fait plusieurs années que je réclamais dans le cadre de l'exonération de la TFPB, la présence d'un agent sur place. Mon Logis a eu du mal à recruter cet agent mais il est là depuis le début du mois d'août. Il est présent tous les jours en demi-journée et il sert à faire l'interface entre les locataires et Mon Logis.

C'est quelque chose qui est nouveau, il faudrait qu'on lui laisse le temps de prendre sa place pour pouvoir nous rendre compte de l'efficacité de son intervention. Mais a priori les premiers retours que j'ai eu sur sa présence sur place étaient positifs.

Il règle les problèmes de panne d'ascenseur. Le problème c'est que l'ascenseur il a été réparé, je ne sais plus 5, 6, 7 fois dans les 2 mois mais il a été remis en panne après donc ce n'est pas toujours forcément exactement comme on nous décrit les choses.

Mais l'avantage d'avoir un agent sur place c'est qu'au moins quand il constate une panne d'ascenseur, une lampe grillée, une porte qui ne ferme pas, des encombrants sur le trottoir, des poubelles qui débordent, il peut faire intervenir un prestataire plus rapidement que le locataire parce que le temps que le locataire le signale, que la demande soit traitée et que l'opération soit

**Mme le Maire**

effective, ça prend plus de temps. J'attends d'avoir un peu de recul sur la présence de cet agent pour en juger l'efficacité.

Vous avez parlé également du quartier Ravel, sur ce quartier Mon Logis a entrepris des travaux de rénovation sur l'intégralité du parc qui consiste à faire de l'isolation par l'extérieur des bâtiments, à remplacer les chaudières, à revoir toutes les pièces d'eau et les VMC.

Normalement en termes de froid et l'humidité la situation devrait s'améliorer sur le quartier Ravel. Cependant, il y a un grand nombre de logements, donc ils ne peuvent pas tout faire en même temps mais c'est commencé et ça avance petit à petit. C'est un élément de réponse qui est intéressant, parce que vous parliez tout à l'heure de travaux de rénovation énergétique, c'est entamé sur le quartier Ravel, pas sur le quartier Maugout j'en conviens, mais sur le quartier Ravel, c'est quelque chose qui est déjà démarré.

Si vous en êtes d'accord, ce que je vous propose c'est d'essayer de prendre contact avec la direction Mon Logis et voir si on peut faire une réunion avec les locataires. Est-ce que c'est quelque chose qui pourrait vous convenir, je tente, je ne suis pas directeur de Mon Logis je précise.

#### **M. Jean-Pierre CORNEVIN**

Moi ce qui peut convenir c'est que les locataires puissent vivre décentement le plus tôt possible donc à partir du moment où il y a quelque chose qui est entrepris et qu'on ne reste pas à cette situation, moi, ça me convient. Mais ça ne suffira pas, je le répète il y a un sous-investissement massif depuis des années et il faut passer par un investissement de grandes échelles.

Ravel effectivement s'ils changent les chaudières maintenant c'est parfait, mais ce n'est pas encore le cas sur Maugout et les gens se sentent vraiment considérés comme des sous-citoyens. Donc moi Mme le Maire je vous ai fait une information, c'est pas une accusation c'est une information. Moi-même, j'ai été surpris par le degré d'insatisfaction, de colère, qu'il y avait dans ce quartier et on peut commencer par le commencement, bien sûr, j'ai bien le sentiment que tout ça ne va pas être réglé mais l'hiver approche si on pourrait déjà faire en sorte que les gens puissent avoir au moins 18° C dans leur appartement cet hiver, ce serait déjà une bonne chose, ça veut dire qu'il ne faut pas commencer à bricoler le chauffe-eau ou remettre des petites pièces après la chaudière qui est complètement obsolète. Il faut commencer à opérer des investissements. Votre proposition elle me va bien, si vous pouvez nous aider c'est parfait.

Ce n'est pas vous que j'essaie d'aider M. CORNEVIN ce sont les habitants du quartier.

#### **M. Jean-Pierre CORNEVIN**

Quand je dis « nous », ce sont les habitants du quartier. Moi je suis là pour être leur porte-parole et dès qu'il faut que je m'efface, ce n'est pas un problème.

**Mme le Maire**

Ne vous inquiétez pas, j'irai dans le même sens que vous sur ce plan-là. C'est-à-dire que l'idée, c'est d'améliorer la situation donc on va essayer de mettre tout le monde en rapport. En revanche, ce qui est clair, c'est que quand je vous entends réclamer un investissement massif et immédiat, ça ne va pas être possible.

C'est un investissement qui est lourd, qui doit se programmer et qui doit faire l'objet d'une réflexion globale sur le quartier.

Effectivement, il y a des choses qui ont déjà été entreprises, notamment l'étanchéité des toits terrasses des bâtiments qui a été reprise l'année dernière.

Donc effectivement ces travaux-là, je vous dis qu'ils sont programmés sur Ravel, mais ça fait un moment qu'ils sont programmés sur Ravel avant d'avoir pu commencer. Je veux bien entamer la discussion avec Mon Logis pour qu'on puisse envisager des choses sur le quartier Maugout, mais ça ne se fera pas d'un coup de baguette magique d'ici 15 jours.

#### **M. Alain BALLAND**

Il se trouve que je suis depuis peu administrateur de Mon Logis et que le sujet de Maugout a été évoqué plusieurs fois.

J'ai relayé en tant qu'administrateur, ce que je disais et ce que Catherine dit sur le quartier Maugout puisqu'on passe beaucoup de temps à demander des choses à Mon Logis.

D'ailleurs, ils ont toujours accepté pour les réunions de quartier de venir devant les locataires. Ce qui a été évoqué c'est effectivement un plan sur plusieurs années mais en commençant dans l'ordre. Donc le premier point ça été les toitures-terrasses et ensuite ils vont descendre progressivement dans un ordre logique pour rénover les bâtiments alors il y a plusieurs problèmes qui se posent, pas seulement celui du chauffage mais aussi celui de l'isolation. La

prochaine fois, en liaison avec la mairie je demanderai quelles sont les prévisions. Quel est le plan puisque les bailleurs sociaux sont tenus de faire des plans à 5 ans concernant l'entretien du patrimoine ? Il faudra qu'ils nous montrent sur ce plan à 5 ans ce qui concerne Maugout et si ce n'est pas le cas on remontera au créneau.

Vous pensez que je n'ai pas répondu à votre question M. CORNEVIN mais je voulais juste faire cette remarque.

### **Mme le Maire**

Non, mais encore une fois ce que vous dit Alain c'est un peu la même chose que je vous disais tout à l'heure, l'idée c'est qu'on aille dans le même sens.

### **M. Jean-Pierre CORNEVIN**

Effectivement tout ça va dans le même sens, cela étant, si Mon Logis est dans cette situation, et les locataires subissent aujourd'hui cette situation de logement c'est parce qu'il y a eu un sous-investissement massif de la part de Mon Logis et ça il faut l'admettre quand même.

J'ai regardé un petit peu les chiffres de Mon Logis, ils ne sont quand même pas à l'agonie. Le bilan de 2019 : 68 millions de chiffre d'affaire, 8 millions de résultats nets. Je pense qu'ils ne sont à l'agonie et donc il y a vraiment eu des choix de direction qui n'étaient pas très judicieux sauf concernant la personne de la sécurité qui est dans le quartier.

### **Mme le Maire**

Ce n'est pas la sécurité, c'est un technicien.

### **M. Jean-Pierre CORNEVIN**

Ce n'est pas de lui que vous parliez ?

### **Mme le Maire**

Non ce sont deux choses différentes.

### **M. Jean-Pierre CORNEVIN**

D'accord. Je croyais que c'est de lui que vous parliez, parce qu'en fait ce n'est pas lui qui va régler les problèmes de chauffage.

### **Mme le Maire**

Il y a un agent de sécurité qui est demandé sur les périodes estivales et les soirées que je vais

qualifier « à risque », mais qui sont les soirées les plus exposées aux incivilités, aux bruits, etc.

Là, je vous parle d'un agent technique. Il est présent sur place tous les jours et il est là pour noter toutes les anomalies, tous les besoins de travaux, tous les problèmes de ce type et faire de la médiation de 1er niveau : au sein d'une cage d'escalier ou avec des jeunes qui font du bruit ..., mais c'est pas du tout un agent sécurité. Il n'a pas de bureau. Il est sur le terrain dans les cages d'escalier tous les jours.

### **M. Jean-Pierre CORNEVIN**

Pour terminer ce qui a mis le feu aux poudres c'est quand en juillet, ils ont reçu leur rappel de charges et qu'il y a eu des augmentations de 400, 600 €. En principe, les charges, les gens ils récupèrent environ 150 € au mois de juillet de trop-perçu, là ce n'était pas 150 € à percevoir, c'était 500-600 € à payer. Alors les gens ils se sont dit ce n'est plus possible on veut bien payer à la limite mais il faut qu'on soit au moins chauffé. Là il faut les comprendre, ce n'est plus admissible.

### **Mme le Maire**

Oui, j'entends bien, le problème de régularisation des charges, il s'applique à l'ensemble des bailleurs sociaux puisque les tarifs régulés ne sont intervenus que fin 2021. Donc pour toute la consommation antérieure à 2021 forcément, il y a eu un surcoût. Je pense qu'on est tous confrontés plus ou moins à la hausse du coût de l'énergie on en parlait notamment dans la DM, c'est un vrai problème sur ce point-là.

Je voudrais quand même vous rappeler que le CCAS intervient autant qu'il le peut, pour aider les personnes en difficulté que le FSL accompagné par le département a modifié complètement ses règles de fonctionnement pour répondre à ces problématiques là et que de son côté, Mon Logis, mais c'est aussi le cas de l'autre bailleur social, a contacté toutes les personnes concernées une par une. La moyenne de niveau de régularisation c'est à peu près 450 € si ma mémoire est bonne, donc ils ont appelé toutes les personnes concernées pour leur proposer un étalement de la somme à payer. Je sais que ce n'est pas l'annulation mais c'est un moyen d'essayer de faire face.

Donc entre les solutions qui sont proposées par le bailleur, par le CCAS et par le département, on essaie de répondre au mieux à la problématique, sachant encore une fois, qu'on n'est pas magicien mais on fait au mieux.

## M. Jean-Pierre CORNEVIN

Vous voyez l'état d'esprit des gens, il y en a quelques-uns, pas tous, qui m'ont dit « mais nous on ne veut pas aller au CCAS, c'est Mon Logis que ne fait pas son boulot, on n'est pas chauffé on a des tas de problèmes dans nos logements, on paie nos loyers, il n'y a pas de raison que ce soit la commune, donc nos impôts, qui règlent le problème lié au fait que Mon Logis ne fait pas son boulot » et ça c'est vraiment un état d'esprit qu'il faut souligner.

### Mme le Maire

Cela étant, ce n'est pas Mon Logis qui a augmenté le coût de l'électricité et du gaz quand même.

## M. Jean-Pierre CORNEVIN

Non, c'est lui qui chauffe à 15°C.

### Mme le Maire

Peut-être que ça serait plus cher s'il faisait plus chaud.

Je vous propose qu'on arrête là cette conversation et qu'on passe au rapport suivant.

**ENFOUISSEMENT DU RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, RENFORCEMENT DE L'INSTALLATION COMMUNALE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET TRAVAUX SUR LES INSTALLATIONS DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES, RUE CHARLES BALTET (PARTIE COMPRISE ENTRE LA RUE DE L'ABBAYE MONTIER LA CELLE ET L'AVENUE CHARLES DE REFUGE) ET RUE DE L'ABBAYE DE MONTIER LA CELLE – FONDS DE CONCOURS À VERSER AU SDEA**

*(Lecture du rapport par M. Raymond BRUNET)*

**Vote : 31 voix pour  
1 non-participation (M. DRAGON Jean-Luc en raison de son appartenance au SDEA)**

**ACHAT DE 4 PARCELLES BOISÉES – BOIS DE L'ILE GERMAINE ET BOIS DE LA FONTAINE SAINT-MARTIN**

*(Lecture du rapport par M. Pierre-Marie NEFFLIER)*

**Vote : unanimité**

**RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉLÉMENTAIRE AUGUSTE RENOIR AVENANTS AU MARCHÉ**

*(Lecture du rapport par M. Emmanuel LIMA)*

**Vote : unanimité**

**Examen des rapports d'évaluation adoptés le 22 juin 2022 par la commission locale d'évaluation des charges et des ressources transférées**

*(Lecture du rapport par M. Jean-Luc DRAGON)*

### Mme le Maire

Je ne sais pas si vous avez tout compris. En fait, il s'agit simplement d'équilibrer le montant des dépenses engagées par Troyes Champagne Métropole à la place des communes pour les compétences qui ont été transférées et l'attribution de compensation.

Il y a deux sujets évoqués le premier, c'est l'eau, ça n'a pas d'incidence sur l'attribution de compensation et le deuxième c'est Sainte-Savine avec son équipe de basket, ça ne nous concerne pas du tout.

Mais comme on fait partie de la même agglomération. Il faut que chacune des communes de l'agglomération vote les modifications des attributions de compensation.

**Vote : unanimité**

**INFORMATION SUR L'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE DONNÉE À MME LE MAIRE PAR APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

*(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)*

**Le conseil municipal prend acte de ce rapport.**

### Mme le Maire

Je vous remercie.  
La séance est levée et je vous souhaite une bonne soirée.

**FIN DE LA SEANCE A 20H15**

La Secrétaire de Séance,  
**Mme Olympe PAGLIA**